DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

nº 04.031

L'An Deux Mille Quatre, le 31 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

LE 24 MARS 2004 LE 24 MARS 2004

ETAIENT PRESENTS: MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, JOLY, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT

Mme DURAND représentée par M. CAU Mme LABEYRIE représentée par M. MOST Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

M. COASSIN représenté par M. BUJARD

ABSENTS-EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 28 Nombre de Votants : 33

Madame ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ORGANISATION DU VIOLON SUR LE SABLE - ANNEE 2004

VOTE : UNANIMITE

Le Violon sur le Sable a traditionnellement lieu tous les ans au mois de Juillet.

Il s'agit de concerts de musique classique interprétés par l'Association "L'Orchestre du Violon sur le Sable", clôturés par un feu d'artifice.

Le Conseil Général de Charente-Maritime a décidé de participer à cette manifestation au titre de l'opération "Sites en Scènes".

Il s'agira de trois concerts se déroulant les 18, 20 et 22 Juillet 2004.

Le coût est de 289.653,00 Euros TTC.

Il est proposé de conclure avec la SARL PRODUCTION 114, titulaire exclusif du management de "L'Orchestre Violon sur le Sable", un marché public relevant de l'article 30 du Code des Marchés Publics.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du rapporteur,
- Vu le projet de marché,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer le marché "Violon sur le Sable" avec la SARL PRODUTION 114 conformément au projet joint en annexe.

> Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 avril 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS